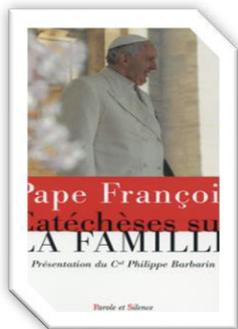




LA FAMILLE AU CŒUR DE L'ÉGLISE

Aux éditions Mame

L'essentiel de l'enseignement contemporain de l'Église sur la famille rassemblé en un seul ouvrage organisé par thèmes (couple, enfants, mariage, etc.). Une mise en perspective des conclusions du deuxième synode sur la famille en octobre 2015.



CATECHESE SUR LA FAMILLE

Aux éditions Parole et Silence

Durant la préparation du synode sur la famille, le pape François a voulu lui aussi participer à la réflexion commune et la nourrir en consacrant ses catéchèses du mercredi en un parcours sur les divers aspects de la vie familiale à partir du cœur de la foi.

En balayant divers aspects de la vocation de la famille dans l'Église et dans le monde, elles offrent une précieuse synthèse de l'Évangile

de la famille et du mariage qui est au centre même de la révélation chrétienne et qu'il nous appartient d'approfondir et d'attester au jour le jour de manière évangélique.



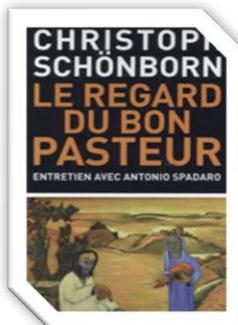
LA FAMILLE CHRETIENNE N'EXISTE PAS

Aux éditions Albin Michel

Une analyse d'André Paul sur un ton franc et vif.

On parle d'une «famille chrétienne» qui n'existe pas dans la réalité et encore moins depuis un demi-siècle- et qui est une construction intellectuelle du IIème siècle, bien après Jésus, comme l'auteur l'avait déjà montré dans Eros enchaîné.

André Paul se livre à une analyse serrée des déclarations synodales, reprend les questions de contraception, de divorcés-remariés, de mariage homosexuel, pour appeler à une «empathie évangélique» qui changerait radicalement le discours de l'Eglise.

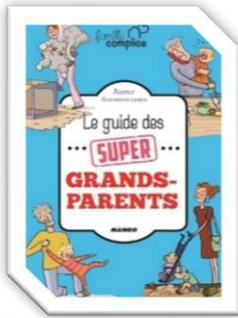


LE REGARD DU BON PASTEUR

Aux éditions Parole et Silence

Pendant le synode extraordinaire sur la famille, j'ai été frappé par l'intervention du cardinal Schönborn, archevêque de Vienne. Sa lucidité ne venait pas de conceptions abstraites, mais découlait d'une profonde expérience.

Le dialogue qui suit témoigne d'une réflexion étroitement liée à la réalité pastorale et soucieuse d'un réel discernement spirituel.



LE GUIDE DES SUPER GRANDS PARENTS

Par D.Dufour et Lavipo aux éditions Mango

Cet ouvrage distille avec humour et tendresse, conseils pratiques, explications, témoignages, partages d'expériences, évoquant le fait d'être un super grands-parents aujourd'hui face notamment aux enjeux des nouvelles technologies, nouvelles pédagogies, attentes des «baby boomers» qui se retrouvent aujourd'hui dans ce nouveau rôle.

Dans un style bref et concis mais surtout sur un ton résolument optimiste porté par les illustrations qui donnent à voir et à penser, les thèmes abordés sont multiples et variés et le découpage en chapitres et sous-chapitres en fait tant un ouvrage de consultation qu'un ouvrage de lecture.



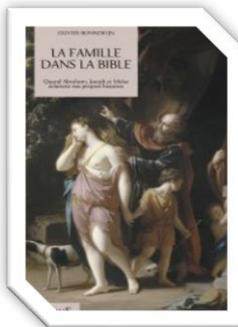
L'ART DE VIVRE EN FAMILLE

Par Chantal et Antoine d'Audiffret aux éditions de l'atelier

Ce livre propose quelques pistes qui permettent d'avoir une vie personnelle épanouie et d'être bien en famille.

Construire une histoire familiale qui s'appuie sur les projets de chacun, apprendre à devenir parents, savoir exprimer son amour, bien gérer les conflits... En un mot prendre plaisir à vivre ensemble !

Un guide-ressource pour imaginer et créer sa vie de famille.



LA FAMILLE DANS LA BIBLE

Par Olivier Bonnewijn aux éditions Mame

Quand la Bible nous aide à méditer nos propres histoires de famille.

Une réflexion passionnante sur la famille d'après les récits de la Bible.

Un regard nouveau et très actuel sur les épisodes les plus connus (Abraham et Isaac, Joseph et ses frères, Moïse).



CE QUE DIT LA BIBLE SUR ...LA FAMILLE

Par Philippe Lefebvre aux éditions Nouvelle Cité

Philippe Lefebvre, dominicain, plonge au coeur du texte biblique pour nous parler de la famille, un thème autant d'actualité pour la Bible que pour nous, contemporains !

Un nouveau titre très éclairant de cette collection qui s'installe durablement.



12 QUESTIONS A SE POSER AVANT DE CRIER SUR LES ENFANTS

Aux éditions de l'Emmanuel

Pourquoi crie-t-on sur ses enfants ? Que se passe-t-il lorsque des parents crient ? De quelle autorité l'enfant a-t-il besoin pour grandir ? Comment s'exprime l'autorité ?

Exercer l'autorité est une rude école pour les parents d'aujourd'hui qui ont un difficile équilibre à trouver entre souplesse et autoritarisme.

Où se situer entre ces deux extrêmes ? Avec quelle légitimité ?

Et surtout comment placer son autorité pour qu'elle soit efficace sans qu'il soit nécessaire de crier ? Un guide synthétique, clair, concret et utile pour les parents, afin de trouver le juste ton avec leur enfant selon son âge.



FAMILLES, OÙ EN ÊTES-VOUS ?

*Interview de Françoise Dekeuwer
par Vincent Grodziski rédacteur en chef de DBA*

Professeur de droit, Françoise Dekeuwer-Défossez est l'une des spécialistes françaises des droits de l'enfant. Elle est aujourd'hui professeur à l'Université Catholique de Lille et conseille l'épiscopat français dans le cadre du conseil « Famille et société ». A travers cette interview, elle fait une analyse réaliste des évolutions de la famille en évitant de tomber dans la voie de l'idéalisme aveugle et du pessimisme excessif.

Quels bouleversements la famille a-t-elle connus ces trente dernières années ?

Les bouleversements datent de plus de trente ans... La révolution sexuelle des années 1960, l'accès à la pilule, l'égalité homme/femme, tout cela a créé un environnement beaucoup plus instable où les femmes ne dépendent plus des hommes.

Une partie de la solidité des mariages était liée à des raisons économiques.

Aujourd'hui, les femmes sont parfaitement capables d'assumer une vie familiale autonome économiquement.

De plus en plus, à la grande surprise des hommes, ce sont elles qui décident de partir.

C'est quelque chose qui n'est pas imprimé dans le cerveau masculin...

C'est pourtant une caractéristique de notre société.

Tout n'est pas évident pour autant : les familles monoparentales sont d'immenses gisements de pauvreté; et, dans l'éducation des enfants, l'absence de figure paternelle n'est jamais positive.

Quoiqu'il en soit, il n'est pas possible de revenir à la situation antérieure et il faut reconnaître la violence sous-jacente à certaines situations d'autrefois.



Quelles sont les voies possibles d'une vision apaisée de la famille ?

Une première voie consiste à éviter les séparations : elle est explorée timidement. Les pouvoirs publics réfléchissent à ce qui peut être un soutien aux couples.

On a des propositions en faveur d'un travail éducatif pour préparer au mariage : faire prendre conscience que la vie en communauté demande beaucoup d'efforts et que ce n'est pas évident de vivre en couple.

Cela se fait déjà dans la préparation au mariage religieux : ensemble on réfléchit au couple, on essaie de se projeter vers l'avenir, de dissiper certaines illusions.

Ces formations pourraient être faites dans un contexte non religieux.

Néanmoins, ces propositions avancent lentement pour des raisons financières, mais aussi parce qu'on pense que cela pèserait sur la liberté des gens.

La deuxième voie, c'est tout le travail de pacification lors de la séparation, ce que l'on appelle la médiation familiale.

Elle a beaucoup de mal à prendre en France, parce que le tempérament français, c'est : faire juger son bon droit et non résoudre un problème.

On l'a vu avec l'affaire DSK, l'idée d'arrêter des poursuites en versant des indemnités, cela choque.

L'idée qu'un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès n'est pas du tout française.

Les gens, au contraire, attendent du tribunal qu'il leur donne raison face à l'autre qui a tort. Dans le contexte familial, cette mentalité n'est pas productive.

Les juges font tout pour que les gens se mettent d'accord. Heureusement, il y a de plus en plus de divorces avec consentement mutuel.

Les gens sont convaincus que payer un seul avocat, c'est mieux qu'en payer deux.

Mais on observe que le litige revient ensuite.

Les gens se sont conciliés le temps du procès, mais les conflits n'ont pas été vidés.

Ceci dit, apaiser les litiges va dans le bon sens.

«Réunir des parents, les amener à s'exprimer sur leurs difficultés, C'est déjà énorme».

Et la troisième piste ?

La troisième piste, c'est le soutien à la parentalité.

De plus en plus d'associations organisent ce soutien sous la houlette des allocations familiales et en lien avec les services sociaux des mairies. Cela consiste à réunir des parents, les amener à s'exprimer sur leurs difficultés.

C'est déjà énorme, oser parler de leurs problèmes, se rendre compte que les voisins ont les mêmes problèmes, mettre en commun des recettes, des idées.

Parmi ces idées, certaines sont toutes bêtes : avoir le droit de dire « non ».

Beaucoup de parents ont besoin d'être rassurés sur le fait qu'ils ont le pouvoir de prendre des décisions et le droit de les imposer. Or, si on prend les choses suffisamment tôt, on évite les dérapages.



Ceci dit, il ne faut quand même pas oublier que la plupart des adolescents se disent heureux. Je ne suis pas sûre qu'il y a 50 ans, on aurait eu le même taux de réponse.

Globalement, il y a une bonne qualité de relations avec les parents et un attachement des enfants à la cellule familiale ; la vie familiale est considérée statistiquement comme un des éléments qui contribue le plus au bonheur.

Ce qu'il y a, c'est qu'elle est un peu idéalisée : comme s'il ne fallait pas se pousser un peu pour faire une place aux autres !

«Globalement, il y a une bonne qualité de relations avec les parents et un attachement des enfants à la cellule familiale».

Concubinage, PACS, mariage... Qu'est ce qui permet de construire quelque chose de durable ?

Aujourd'hui, les jeunes ont peur du définitif. On se met ensemble « pour voir si ça va ». Progressivement, on solidifie les choses.

Les démarches ne sont pas forcément logiques : les gens achètent la maison d'abord, font un bébé ensuite, se marient après. D'un point de vue juridique ce serait beaucoup plus simple de se marier d'abord, acheter la maison ensuite, faire le bébé après !

Là où le bât blesse, c'est que les jeunes n'ont souvent pas une exacte vision de leur degré d'engagement. Penser que cela va rester simple de se séparer après l'achat d'une maison, c'est croire au père Noël !

Quand on a fait un bébé ensemble, on est associé jusqu'à ce qu'il ait dix-huit ans au moins. Il y a une discordance entre la façon dont les gens se projettent dans l'avenir et la réalité des conséquences de leurs agissements.

Le mariage peut-il encore être considéré comme le "plus durable" ?

Il existe des statistiques éclairantes concernant le cas de résidence alternée. Le taux maximum a lieu dans les cas de divorce à consentement mutuel : 25%. Pour les autres cas, le taux tombe aux alentours de 15%. Dans les séparations de personnes qui n'ont pas été mariées, on tombe à moins de 10%.

Cela met en évidence une beaucoup moins grande coopération des parents lorsqu'ils n'ont jamais été mariés. Les enfants risquent de voir un de leurs parents disparaître de sa vie. Ceux qui se marient ont davantage anticipé un avenir commun.

Ceux qui ne sont pas mariés vivent avec l'idée qu'il est plus simple de se séparer puisqu'il n'y a pas d'engagement ; or ce n'est pas vrai. Lorsqu'il y a des enfants, ils sont obligés de passer devant le juge. Les avocats vous diront que les séparations de couples non mariés sont plus difficiles et qu'il y a énormément de violence.

C'est vrai qu'il y a différentes formules, Pacs, concubinage : elles ont toutes des conséquences juridiques. En bonne juriste, je dirais que le mariage n'est pas un piège pour coincer les gens, c'est un système ancien qui a été inventé à travers des pratiques pour organiser au mieux la vie de famille. C'est contraignant, mais la vie de famille a des contraintes. C'est la vie qui est comme ça.

«Les jeunes n'ont souvent pas une exacte vision de leur degré d'engagement».



Comment préparer les jeunes aujourd'hui à la vie de famille ?

Les élèves ont des cours d'éducation civique. Je pense que ce serait bien qu'ils reçoivent également une initiation aux principes du droit familial.

Au collège ou au lycée, il y a des cours d'enseignement social et économique, mais il faudrait aussi des cours de droit et de psychologie, pour savoir comment fonctionnent les hommes et les femmes. Les règles qui permettent le vivre-ensemble doivent être apprises dès le plus jeune âge. Cela existe dans certains établissements de l'enseignement catholique, mais il y a de réels progrès à faire au niveau national.